Se former à la pratique Santé Sécurité au Travail au sein d'un CSE dans un établissement de moins de 300 salariés

PUBLIC

Membres élus CSE.
En situation de handicap, merci de nous contacter

PRE-REQUIS

Aucun

MODALITE PEDAGOGIQUE

Cours individuel ou cours de groupe

MODALITE DE DEROULEMENT

5 jours soit 35 heures

MOYENS PEDAGOGIQUES ET D'ENCADREMENT

- Un support de cours par participant.
- Une alternance de théorie et de pratique encadrée par le formateur permet aux stagiaires d'acquérir les outils d'analyses et de fonctionnement du C.S.S.C.T.
- Des exercices pratiques en salle et sur site, des mises en situation.
- Exercice, visite de site, chasse aux risques, ou analyse de poste de travail.
- Mise en situation d'enquête après accident du travail, les informations à recueillir, qui participe, le partenariat avec l'employeur
- L'intervenant est un formateur expérimenté reconnu par la DIRECCTE pour dispenser cette formation du C.S.E compétence Santé Sécurité au travail. Ordinateur, Vidéo projecteur, Film Vidéo, jeux

MODALITE DE SUIVI ET D'EVALUATION

- Attestations de présence émargées par chaque stagiaire et le formateur, remises à l'issue de la formation avec la facture.
- Questionnaires d'évaluation complété par chaque stagiaire
- Bilan formateur

PROGRAMME

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

A l'issue de la formation, l'apprenant sera capable de :

- Devenir un membre actif et efficace en Santé Sécurité et Conditions de Travail C.S.E. – de 300 salariés
- S'approprier les outils pour représenter activement le C.S.E en matière SST.
- Contribuer à l'amélioration des conditions de travail, de la sécurité dans son entreprise, grâce aux outils développés lors de la Formation

CONTENU

LE CADRE RÉGLEMENTAIRE
Les rôles du C.S.E. (Comité Social et Économique)
Les textes de loi qui régissent le fonctionnement du C.S.E.
Les missions confiées en matière SST-CT par le CSE
La responsabilité pénale et civile dans l'entreprise
Les droits et devoirs essentiels inhérents au C.S.E.
Les heures de délégation, répartition, utilisation
Le règlement intérieur de fonctionnement du C.S.E.
Les actions, l'aspect économique, l'accompagnement, ...
Le droit d'alerte

LES ACTEURS DE LA PRÉVENTION ET LES CONSULTATIONS
Participation à la démarche globale de prévention des risques
Rôles et missions des acteurs internes (Secrétaire, Trésorier, président, titulaires, suppléants)
Rôles et missions des acteurs externes (A.I.M.T., CARSAT…)

L'ANALYSE ET L'ENQUÊTE APRÈS ACCIDENT (DÉLÉGUÉES PAR LE C.S.E.)
Les différents types d'accidents, les personnes, l'environnement
Apprendre à mener un entretien, préparation, outils, posture
La méthode de l'arbre des causes et ses dérivés

L'ÉVALUATION DES RISQUES PROFESSIONNELS
Inspections sur site, préparation, réalisation
Le danger, le risque et le dommage
Les risques professionnels, la chasse aux risques
La pénibilité, le harcèlement, les risques psychosociaux
Le document unique, décryptage et utilisation
Les plans de prévention, permis de feu, autorisations…

LES RÉUNIONS CSE
La préparation des réunions, l'ordre du jour
Les comptes rendus, les rapports, la communication
Les documents et le programme annuel de prévention
Les représentants de proximité
La Commission Santé Sécurité au Travail CSST
Les rapports et préconisations au CSSCT

CONCLUSION
Quiz
Bilan et enquête de satisfaction